



FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SPORTS CYCLISTES
4545, av. Pierre-de-Coubertin, Montréal, (QC) H1V 0B2
www.fqsc.net
info@fqsc.net

Équipe Québec BMX

Année : _____

Mission

La mission de l'équipe du Québec, comme celle de toute équipe provinciale ou nationale, est l'atteinte des meilleures performances possibles en réunissant les meilleurs athlètes québécois lors des compétitions de niveau national et de permettre au plus grand nombre de coureurs québécois d'accéder à l'équipe nationale.

L'atteinte de l'excellence passe par la réalisation de différentes activités : identification de talent, entraînement, évaluation et compétition. Ce travail doit se faire en complémentarité avec les clubs qui jouent un rôle primordial dans le développement des athlètes vers l'excellence.

L'équipe du Québec peut être amenée à être représentée lors dans certaines épreuves nationales et internationales ailleurs au Canada et aux États-Unis.

Soutien à l'équipe du Québec

1. Budget

La très grande partie du budget de l'équipe du Québec provient annuellement du MELS. Les commanditaires qui sont associés à l'équipe du Québec peuvent également apporter une certaine contribution financière, ou encore en biens et services.

Le MELS accorde une assistance financière à l'équipe du Québec dans le cadre du Programme de soutien au développement de l'excellence (PSDE). Ce programme comporte pour l'heure actuel un soutien uniquement sur les championnats canadiens.

De plus, avec la reconnaissance le BMX de course par le ministère, les athlètes de la LAI pourront bénéficier d'un retour d'impôt.

2. Encadrement

La FQSC compte sur la présence d'un entraîneur à temps partiel de l'équipe du Québec de BMX, ce qui permet d'offrir une gamme plus importante mais limitée de regroupement et de suivi en lien avec le développement de l'excellence sportive.

L'équipe du Québec continue de jouer un rôle de premier plan dans la transition des athlètes entre leur club et l'atteinte des plus hauts niveaux tel que l'équipe nationale.

3. Image de l'équipe

Tout athlète participant aux projets de l'équipe du Québec devra, si tel est le cas, se donner à une séance de photo et vidéos prévue au calendrier de l'équipe dans le but de promouvoir celle-ci.

Rôle de l'entraîneur de l'équipe du Québec

Parmi les fonctions et responsabilités de l'entraîneur de l'équipe du Québec :

- Planification du programme de l'équipe du Québec BMX;
- Direction de la majorité des projets de l'équipe du Québec BMX (compétitions et camps);
- Révision de la liste des athlètes identifiés BMX – recommandations auprès du comité directeur de BMX;
- Supervision des athlètes identifiés dans l'équipe du Québec dans le cadre de leur évolution au sein de leur structure d'entraînement (*rencontre biannuelle entre l'athlète et l'entraîneur pour identifier des objectifs de saison et faire un retour sur la réalisation ou non de ses objectifs*).
- Coordination avec les entraîneurs des membres de l'équipe du Québec sur l'évolution des athlètes (*échange de courriel avec les entraîneurs sur les objectifs fixés pour la saison, les points techniques à travailler, une démarche proactive de l'entraîneur et de l'athlète sera demandée sur tout au long de la saison auprès de l'entraîneur du Québec*).

Code d'éthique de l'athlète membre de l'Equipe du Québec de BMX

Ce code a pour vocation d'engager les athlètes sélectionnés envers l'équipe du Québec et ses représentants. L'objectif est qu'ensemble nous arrivions à obtenir le meilleur de chacun ! Merci de prendre le temps de lire ce document, de le signer (si vous êtes d'accord avec ces points) et ensuite de le retourner par courriel (avant la date du 1^{er} regroupement dernier délais) à : sbeaudoin@fqsc.net

1. Le respect de l'entraîneur, des autres athlètes, de l'équipe Québec de BMX et des officiels aux compétitions est primordial. En raison de leur contribution essentielle, nous vous encourageons à remercier les officiels quand l'occasion se présente.

De manière générale, il est important de garder à l'esprit en tout temps :

- Rouler parce que j'aime ça.
- Être fier de faire partie de l'équipe du Québec de BMX.

Lors des entraînements :

- Respecter l'entraîneur et exécuter les consignes lors des entraînements.
- Être à l'heure lors des entraînements.
- Respecter les autres athlètes ainsi que les responsables du club hôte.

Lors des compétitions nationales :

- Porter les vêtements de l'équipe du Québec.
- Avoir un comportement irréprochable.
- Appliquer toutes les consignes de l'entraîneur et des accompagnateurs.
- Respecter les juges et officiels, les organisateurs des compétitions ainsi que les membres des autres clubs.
- Prévenir l'entraîneur si l'athlète ne peut pas participer à une compétition prévue d'avance. La FQSC se réserve le droit de facturer à l'athlète le coût total relié à la compétition si l'athlète ne prévient pas à temps l'entraîneur de son absence.
- Apprendre à vivre et à penser en équipe.
- Respecter les décisions des officiels par rapport aux disqualifications.
- Ne pas oublier que nos résultats en compétition sont le fruit de l'effort fourni à l'entraînement.

- Respecter le planning préparé (voici pièce jointe) par son entraîneur car celui-ci travaille dans le but de l'aider à performer.
- L'équipe Québec de BMX souhaite voir ses athlètes se regrouper lors des compétitions nationales locales ou extérieures.

2. La présence des athlètes aux compétitions et aux entraînements est nécessaire à leur développement. En cas d'impossibilité, avvertir l'entraîneur avant la date limite d'inscription (pour la compétition). Lors de compétition où l'équipe du Québec est engagée, en tant que membre de l'équipe du Québec votre participation est obligatoire (Coupes Canada dans l'Est et Championnats Canadiens), dans le cas contraire une justification médicale pourrait vous être demandée.

3. L'athlète s'engage à ne consommer aucun produit dopant pouvant favoriser ou augmenter ses performances.

4. Lors de toutes activités rattachées à l'équipe Québec de BMX, la consommation d'alcool par un athlète d'âge mineur ne sera pas tolérée. Pour les athlètes d'âge majeur, aucune consommation d'alcool ne sera tolérée sur les lieux de compétitions et d'entraînements. N'oubliez pas que vous êtes des modèles pour les plus jeunes.

Dans le cas du non-respect de l'un ou plusieurs des points mentionnés ci-haut, ou d'un nombre d'absence (non justifiée)¹ par l'athlète, celui-ci pourrait être sanctionné par son entraîneur et/ou par l'équipe Québec de BMX sans possibilité de remboursement des frais d'inscription.

Sanctions possibles :

- Retrait temporaire des projets de l'équipe
- Expulsion des projets de l'équipe Québec
- Expulsion de la LAI (liste des athlètes identifiés)

En lettre moulée de l'athlète :

Nom : _____

Prénom : _____

Signature:

Si l'athlète est mineur :

Nom du parent: _____

Prénom du parent: _____

Signature du parent:

¹ Des examens scolaires, camps de compétition avec l'équipe nationale, ou billets du médecin sont considérées comme des absences justifiables. Pour tout autre motif d'absence, vous devrez le faire valider par l'entraîneur et le responsable du secteur BMX, sous peine de sanction possible.